

ASSEMBLEE GENERALE 2012

RAPPORT MORAL

Cette Assemblée Générale arrive bien tard dans l'année 2013 et ce pour plusieurs raisons indépendantes de notre volonté dont la surcharge de travail à laquelle notre Direction se trouve confrontée mais encore par le fait que l'activité de l'Association se trouve en grande partie rythmée par l'année scolaire, cela semble d'ailleurs assez cohérent compte tenu de l'histoire des PEP, Association complémentaire de l'Education Nationale depuis ses débuts.

Une longue histoire qui a permis de voir s'installer des liens forts entre l'école et notre mouvement qui a toujours su répondre présent pour défendre les grandes valeurs portées par l'école publique : laïcité, citoyenneté et solidarité étant au cœur de nos actions notamment envers les enfants en difficultés, familiales, sociales, scolaires, de santé ou encore souffrances liées au handicap...

Depuis quelques années déjà, nous avions pu percevoir un mouvement de retrait de notre partenaire numéro 1 - le Ministère de l'Education Nationale - ; les postes mis à disposition de nos associations et établissements nous étant de plus en plus comptés.

Ainsi 2012 a été pour l'ADPEP 23 dans ce domaine, une année particulièrement douloureuse, avec le retrait du poste de Directeur du CMPP/CAMSP suite au départ de notre directeur Claude BLERON qui avait décidé de réintégrer un collège mais aussi par le non remplacement d'un rééducateur ayant fait valoir ses droits à la retraite. Il fallu de nombreuses interventions auprès de l'Inspection Académique pour réussir à se voir attribuer un enseignant rééducateur au CMPP de La Souterraine.

Le dispositif EMALA, qui depuis plus de 20 ans, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général, apportait une aide fort appréciée aux enfants de nos écoles

rurales, ne fut que sauvé in-extrémis, le service étant toutefois réduit à quatre mi-temps... ce qui enlevait beaucoup de cohérence et d'efficacité à cette action.

2012 voyait enfin l'aboutissement de plusieurs mois de réunions et de réflexion avec les Associations Départementales voisines de la Haute-Vienne et de la Corrèze engagées dans la mise en place du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) dans le cadre d'un GCSSM (Groupement de Coopération Sociale et médico-sociale) structure juridique choisie pour faire vivre ce contrat régional signé en juillet pour une durée de 5 ans à enveloppe constante et dont nous avons réussi à exiger de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) une attribution départementale.

Evolution importante également à signaler avec la progression régulière de la Maison des Adolescents, dont la gestion est entièrement assurée par notre Association en accord avec le Réseau Creusois des Adolescents. Le nombre sans cesse grandissant de jeunes accueillis montre bien que cette structure répond à de véritables besoins.

Je ne peux passer sous silences les actions de solidarité, les travaux menés en partenariat avec l'Inspection Académique sur le décrochage scolaire, la gestion du SAPAD et le travail au quotidien auprès des établissements CAMSP et CMPP ; on peut dès lors mesurer facilement la charge de travail assumée par notre Directrice Sylvie BENOIT, qui dans le cadre d'une restructuration obligée avait accepté de prendre , outre la direction générale de l'Association Départementale, la responsabilité du CMPP, du CAMSP et de la MDA.

Je ne peux que la féliciter pour son engagement professionnel, son militantisme, sa disponibilité, ayant su accompagner avec beaucoup de diplomatie cette nécessaire évolution.

2012 fut donc une année sans répit pour l'ADPEP 23 et je veux ainsi remercier les membres du Conseil d'Administration qui se sont investis et nous ont soutenus sur ces différents chantiers que ce soit dans l'action au plan départemental mais aussi dans la réflexion conduite au niveau régional au sein même de l'URPEP, voire du GCSMS, ces instances étant devenues incontournables pour répondre à une politique régionale forte, orchestrée par l'A.R.S.

2012 montre aussi que notre Association a su s'adapter mais aussi faire face à de profonds changements, essayant de ne pas les subir, mais plutôt de les maîtriser certes quelques fois dans la douleur.

Nos activités, l'activité de nos centres CMPP et CAMSP après s'être trouvée menacée, apparaissent maintenant confortés car inscrites dans un programme pluriannuel. Nous sommes cependant conscients qu'il faudra rester vigilants et faire preuve du même engagement pour que nos actions en faveur des plus démunis, auprès de ceux qui se retrouvent dans la souffrance, puissent garder tout leur sens et leur efficacité. Cette force, cette volonté doivent animer toutes celles et ceux, bénévoles et professionnels, qui ont fait le choix de rendre la vie plus facile, à ceux que nous avons décidé d'accompagner et ils sont nombreux... dans une société actuellement plongée dans une crise qui dure, avec son cortège de misère sociale et de détresses familiales notamment.

Le Président,
Jean Claude TRUNDE